SPÉCIAL COVID-19

Le journal de La Courneuve

regards

N° 552 (Spécial Covid-19) du vendredi 9 au vendredi 16 avril 2021

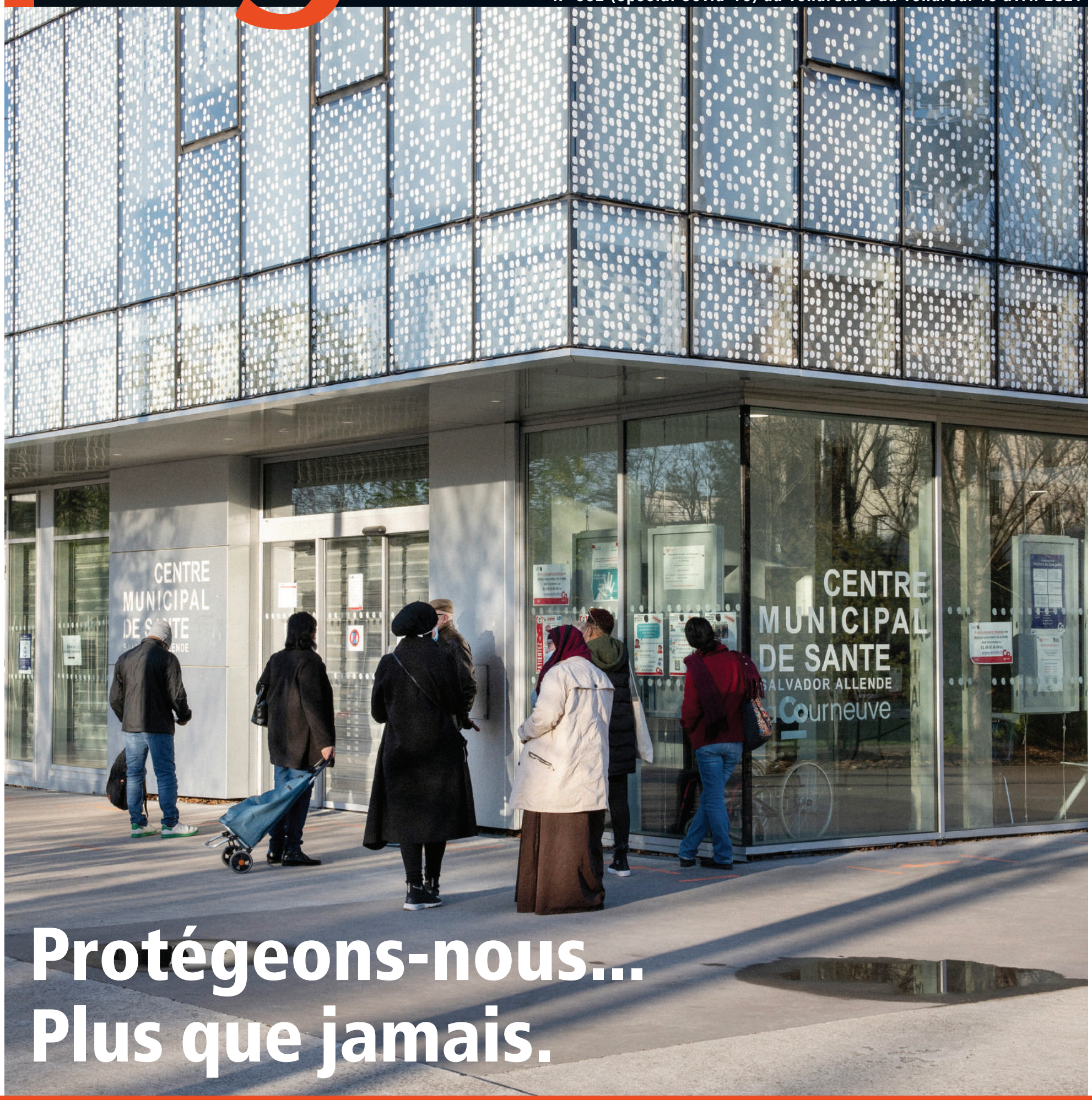

Protégeons-nous... Plus que jamais.

Face à la situation sanitaire votre journal publie ce numéro spécial.
Plus que jamais respectez les gestes barrières

Résister au virus, continuer de se protéger

Treize mois après le début du premier confinement, la vigilance doit être décuplée face aux assauts du virus. La situation sanitaire en Seine-Saint-Denis est préoccupante.

Mardi 6 avril, le bilan chiffré concernant les dégâts du Covid-19 en Seine-Saint-Denis est inquiétant. Le nombre de personnes hospitalisées (1 092) est en augmentation de 5%. Le taux de positivité des tests est le plus élevé d'Ile-de France : 11,2% (Paris affichant 5,1%). Avec 794,9 nouveaux cas de personnes infectées pour 100 000 habitants au cours de la semaine du 27 mars au 3 avril, la contamination dans le 93 est presque deux fois plus importante qu'à l'échelle nationale (402,53). Des données d'autant plus préoccupantes que seuls 9% de la population ont reçu une première dose de vaccin (contre 16,7% à Paris), 2,8% une seconde dose et que la Seine-Saint-Denis se classe à la 94e place sur 100 en termes de dotation de lits d'hôpitaux. Comme le disait déjà Regards dans son dernier numéro, *« le département est le deuxième le plus touché de l'Hexagone. »*

Se protéger soi, protéger les autres. Face à ce contexte difficile, la réponse doit être collective et combattive. La vaccination est l'arme proposée (voir article page 4). Mais il est possible aussi de brandir un bouclier très protecteur : la pratique des gestes barrières et le renoncement, aussi dur cela soit-il, à tout contact physique. Une poignée de main peut infecter, un baiser s'avérer mortel. Est-il nécessaire de le rappeler ? Le masque, changé toutes les trois heures, doit être porté en extérieur et lors de réunions publiques ou privées. Se laver très régulièrement les mains ou utiliser du gel hydro-alcoolique est essentiel. Dans la file d'attente devant la caisse au supermarché ou dans les rayons, respecter la règle des deux mètres de distance entre soi et les autres, c'est se protéger et protéger les siens. Si l'idée de se précipiter dans une rame de métro bondée pour arriver plus vite à la maison surgit, mieux vaut la chasser : c'est dans la proximité que réside le danger. On le sait désormais : invisible ne signifie pas inexistant. Le virus, agressif, est toujours parmi nous. La course engagée pour le neutraliser est une course de fond dans laquelle les efforts de chacun-e nous rapprochent tous, pas après pas, de la salutaire ligne d'arrivée. ● **Joëlle Cuvilliez**

Léa Desjours

Le virus circule plus rapidement chez les 20-50 ans.

LES NOUVELLES RÈGLES DE CONFINEMENT

Des mesures renforcées sont en vigueur sur l'ensemble du territoire métropolitain depuis le samedi 3 avril pour une durée de quatre semaines :

- Les sorties sont autorisées dans un rayon de 10 km autour de son domicile sur présentation d'un justificatif de domicile ou de l'attestation de déplacement ;
- Pas de déplacement en journée au-delà de 10 km sauf motif impérieux ou professionnel (sur présentation de l'attestation) ;
- Le couvre-feu est en vigueur de 19h à 6h : les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires sont interdits, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3 750 € en cas de récidive ; les établissements autorisés à ouvrir ne peuvent plus accueillir de public.
- Aucun déplacement inter-régional n'est autorisé, sauf motif impérieux, incluant les motifs familiaux (comme, par exemple, accompagner un enfant chez un parent).

PETIT GLOSSAIRE

- **Taux d'incidence :** le nombre de nouvelles personnes positives ramené à la population (nationale, régionale, départementale)
- **Taux de positivité :** le nombre de personnes positives parmi le nombre de personnes testées
- **Taux de dépistage :** le nombre de tests rapporté à la population (nationale, régionale, départementale)

Parents au travail, enfants à l'école

L'école Louise-Michel accueille les élèves dont les parents exercent une profession indispensable.

Léna, en CE2 C à Louise-Michel, a une maman pompier, Iliane, d'Henri-Wallon, un papa ambulancier ; quant à Anderson, de Robespierre, sa mère est Agente territoriale des écoles maternelles (Atsem). Le groupe scolaire accueille également les enfants de parents travaillant au Centre municipal de santé (CMS), à la RATP, à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ou encore au Centre communal d'action sociale (CCAS). Pour ces Courneuvien.ne.s, l'école à la maison, instaurée par les dernières mesures gouvernementales, n'est pas possible. Depuis le 6 avril, ils sont accueillis à l'école Louise-Michel. Des professeurs volontaires assurent les heures de cours. Pour les temps périscolaires, c'est le personnel communal qui prend le relais. Nadia Sahi, habituellement directrice du centre de loisirs Rosenberg, raconte : *« L'année dernière, j'étais directrice à Louise-Michel qui accueillait des enfants des soignants. Cette année, les personnels du service Enfance, de restauration, les Atsem, ont tout de suite su s'organiser. Nous suivons un planning de roulement. Les enfants sont pris en charge par les animateurs le matin, puis sur le temps de cantine et enfin de 16h15 à 18h pour le goûter et les activités du soir. »* Le groupe scolaire accueille en moyenne une cinquantaine d'enfants (maternelles et élémentaires). Le protocole sanitaire reste le même que celui des dernières semaines. Sandrine Acadine, responsable d'équipe, souligne que le nettoyage est effectué le matin. Pour *« la désinfection, elle est réalisée 5 à 6 fois par jour avec un produit virucide, bactéricide et fongicide. Nous sommes vigilant.e.s à toutes les circulations et aux zones de contacts. »* Du côté des enfants, tout à l'air de se passer pour le mieux. Et comme le dit Adam-Hamed scolarisé d'habitude à l'école Saint-Exupéry : *« Ok je n'aime pas vraiment cette école et mes copains ne sont pas là, mais je m'en fais d'autres et ça c'est vraiment chouette ! »* ●

L. D.

Isabelle Meurisse

L'école à distance

234 ordinateurs portables prêtés aux petits Courneuviens, en classe de CM1 et CM2, afin de réduire la fracture numérique. L'initiative s'est tenue le 2 avril à l'hôtel de ville.

Meyer

Un ordinateur pour mieux apprendre à la maison.

Retenues selon des critères précis comme celui de ne pas disposer de matériel informatique, des familles ont été accueillies en mairie, tout au long de la journée afin de se voir remettre un ordinateur portable. L'opération a été déclenchée au lendemain de l'annonce gouvernementale, il a fallu faire vite : *« Nous avions acquis ces ordinateurs à l'issue du premier confinement. A l'époque les directions d'école et les enseignants nous avaient fait part de la situation, estimant à environ 200 le nombre d'enfants, sortis des radars en quelque sorte, durant la période. Nous avons mobilisé l'inspectrice de l'Éducation nationale et les directions scolaires afin d'une part d'établir une liste des enfants qui seraient concernés par cette problématique, et d'autre part informer les familles. Tout a été mis en œuvre afin que cette distribution puisse se faire deux jours après l'annonce de la fermeture des établissements scolaires »* explique Mélanie Davaux, adjointe au maire déléguée à la Réussite éducative. L'enjeu : lutter contre la fracture numérique et permettre la continuité éducative. 153 000 euros ont été consentis à l'achat d'ordinateurs. La démarche municipale entend rompre ainsi avec la reproduction des inégalités sociales à l'école, en lui octroyant des moyens supplémentaires : *« Alors qu'elle est appelée à devenir ultra connectée, quelle école souhaitons-nous pour demain ? Qu'en est-il aussi de l'éducation des jeunes aux outils numériques ? Au-delà du Covid, au-delà de la fracture numérique les enfants de La Courneuve doivent être dotés, eux aussi, des meilleurs outils pour apprendre. C'est notre axe de travail »*, souligne l'élue. Comme d'autres familles cet après-midi-là, Amina jeune maman s'est rendue en mairie et se dit ravie de l'initiative : *« Mes fils sont en CM1 et CM2. Comme ça ils pourront travailler bien mieux à la maison pendant la crise sanitaire. C'est un vrai soutien. Les ordinateurs sont hors de prix et même lorsque les parents travaillent, ça reste un achat coûteux »*. ●

Mariam Diop

LES SERVICES DE LA VILLE RESTENT MOBILISÉS

Ce nouveau confinement entraîne des modifications dans le fonctionnement des services de la Ville.

- **CMS Salvador-Allende :** ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30. Pour prendre un rendez-vous vaccination : Tél.: 07 78 55 59 86. Adresse : 2 mail de l'égalité
- **Pôle administratif Mécano :** ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15. Fermé le mardi.
- **Hôtel de Ville** (standard téléphonique) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Tél. : 01 49 92 60 00.
- **Le groupe scolaire Louise Michel** reste ouvert pour accueillir les enfants des personnels prioritaires notamment les soignants.
- **Médiathèque Aimé-Césaire ouverte les:** mardis, jeudis de 14h-18h. Les mercredis, vendredis, samedis de 10h à12h et de 14h à 18h.
- **Action sociale :** les services à domicile sont maintenus ainsi que les secours et la domiciliation.
- **Marché des Quatre-Routes :** uniquement commerces alimentaires limités par une jauge de personnes maximum.
- **Maisons pour Tous** sont fermées, elles relancent leurs activités sur leur page Facebook.
- **Maison de l'emploi :** ouverture du lundi au jeudi de 9h-12h30 et 13h30-16h30. L'accueil du public se fait sur RDV uniquement appeler le 01 71 86 34 00).
- **Stades et terrains de proximité :** restent ouverts avec la stricte application des gestes barrières.
- **Service Jeunesse :** accueil téléphonique lundi, mercredi et vendredi 10h-12h et 14h-18h, et jeudi 14h-18h au 06 84 02 49 30.

3 QUESTIONS À GILLES POUX, MAIRE

Thierry Ardouin

Quelle est la situation actuelle pendant ce nouveau confinement ?

Le taux d'incidence, le nombre de décès et une nouvelle affluence au Centre municipal de santé sont autant de signes d'inquiétude. Cette crise touche en particulier les plus fragiles, ceux dont le travail ne peut pas se faire depuis leur domicile. Alors, plus que jamais, je vous demande de respecter les gestes barrières pour vous protéger.

La gestion locale de la crise sanitaire n'est pas facilitée car les décisions nationales sont prises sans réelle concertation avec les acteurs de terrain. Je regrette la frilosité de nos dirigeants qui ont trop privilégié l'économique au détriment de la santé des gens. Quant à nous, avançons ensemble et relevons la tête.

Comment la municipalité s'organise t-elle face au virus ?

Le service public local est évidemment ralenti, mais il reste le poumon de la lutte. Nous sommes déterminés à ne pas laisser la pandémie creuser les inégalités. Nous travaillons pour porter l'accès aux droits, organiser la solidarité, améliorer l'action de notre Centre de municipal de santé. Nous dépistons, vaccinons et nous soutenons les plus fragiles, ils ne doivent pas se sentir abandonnés.

La jeunesse est en souffrance, quelles actions spécifiques avez-vous mises en place ?

Les jeunes payent un lourd tribut avec un sentiment réel d'être privé d'avenir. Nous avons donc mis en place des mesures pour les soutenir ; une prime de 100€ pour les plus fragiles, des lieux adaptés pour qu'ils puissent travailler en toute sécurité et des ordinateurs prêtés aux enfants pour l'école à la maison. La solidarité et l'entraide sont nos maîtres-mots.

Propos recueillis par Raphael Perrin-Autissier

Le vaccin pour sortir de la crise sanitaire

Les 3 bientôt 4 vaccins disponibles sont une arme indispensable pour lutter contre l'épidémie de Covid-19.

Léa Desjours

Des patients-e-s attendent de se faire vacciner au Centre Municipal de Santé, mardi 6 avril.

En se faisant vacciner, on n'évite pas seulement d'être contaminé et de contracter une forme grave de la maladie, on facilite aussi le retour à une vie plus normale. Si on ne sait pas s'il est possible d'éradiquer totalement le nouveau coronavirus, qui pourrait devenir une maladie avec laquelle il faut vivre, on sait en revanche que la vaccination fera progressivement reculer l'épidémie et permettra d'alléger les restrictions sanitaires et les gestes barrières qui pèsent sur le quotidien depuis plus d'un an. Il faudrait que 70, voire 80 % de la population (contre 13,9 % actuellement) soit immunisée pour que le virus soit sous contrôle. Un pourcentage qui implique une accélération massive de la vaccination et une adhésion forte des citoyen-ne-s. Marquée par de gros problèmes d'approvisionnement et de livraison à ses débuts la campagne vaccinale doit monter en puissance dans les semaines à venir : 12 millions de doses sont attendues dans la deuxième quinzaine du mois d'avril, 15 millions en mai et 25 millions en juin. Et un quatrième vaccin va bientôt être distribué dans le pays, le vaccin Johnson & Johnson. Il présente un avantage de taille puisqu'il ne nécessite qu'une injection, contrairement aux autres vaccins en circulation qui s'administrent en deux doses espacées de quelques semaines.

L'objectif du gouvernement ? Permettre à tous les Français-e-s de 18 ans et plus qui le souhaitent d'être vaccinés d'ici la fin de l'été. Selon une enquête* datant de la mi-mars, la moitié des personnes interrogées (56 %) n'ayant pas encore été vaccinées veulent « certainement ou probablement » se faire vacciner contre le coronavirus et ce, dès que cela leur sera possible. Pour celles et ceux qui hésitent, pour celles et ceux qui doutent, les données sur l'efficacité et les effets indésirables des vaccins sont disponibles sur les sites des agences de santé comme l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm) et les professionnel-le-s de santé sont là pour répondre aux questions et permettre de faire un choix éclairé. ● **Olivia Moulin**

9,42%
des habitant-e-s de Seine-Saint-Denis, soit **150 994 personnes**, ont reçu au moins une dose de vaccin au 5 avril.

* Évolution des intentions de se faire vacciner contre la Covid-19 (% pondérés), Enquête CoviPrev, France métropolitaine, Vague 22 : 15-17 mars 2021.

Quels sont les vaccins antiCovid autorisés en France ?

Trois vaccins sont actuellement disponibles :

- **Les vaccins à ARN messager Moderna et Pfizer/BioNTech,** fondés sur une technologie nouvelle qui consiste à injecter dans l'organisme le mode d'emploi génétique de la protéine de spicule spécifique au Covid-19 pour activer le système immunitaire. Pour l'instant réservés aux personnes âgées, ils sont administrés dans les Ehpad, hôpitaux et centres de vaccination.
- **Le vaccin à vecteur viral AstraZenecca,** qui prend comme support un autre virus affaibli et génétiquement modifié pour empêcher le nouveau coronavirus de se répliquer dans l'organisme. Destiné en partie à la vaccination de ville (par les pharmacien-ne-s et les médecins généralistes), il présente un rapport bénéfices-risques très largement favorable même s'il est associé à de très rares cas de thrombose.

Quand et où se faire vacciner ?

L. D.

Désormais ouverte à toutes les personnes de plus de 70 ans, la vaccination doit s'étendre à partir du 15 avril à toutes les personnes de 60 ans et plus ainsi qu'aux professionnel-le-s des secteurs essentiels au fonctionnement du pays en période épidémique (sécurité, éducation et alimentaire) le 15 mai, à toutes les personnes de 50 ans et plus, le 15 juin et à toutes les personnes de 18 ans et plus.

Si vous êtes éligible, vous pouvez vous faire vacciner **dans un centre de vaccination, comme le Centre municipal de santé** (prise de rendez-vous par téléphone au 07 78 55 59 86 et service de transport pour les personnes à mobilité réduite proposé par la Ville en appelant le 06 46 05 21 49)
ou le **vaccinodrome ouvert au Stade de France à Saint-Denis** (prise de rendez-vous par téléphone au 01 43 93 78 77) ;
dans certaines pharmacies de la ville (Pharmacie de La Courneuve, Pharmacie du marché, Pharmacie Tchoulague, Pharmacie Heap Stéphane…) ;
par votre **médecin généraliste** ou votre médecin du travail et **sur votre lieu de soin.**